



Co emprunteur et co acquéreur

Par **LolaD**, le **04/02/2022 à 18:18**

Bonjour,

mon conjoint a acheté seul notre maison car je suis au chômage.

cependant je paye la moitié du crédit.

ma question est la suivante : si je deviens co emprunteur du crédit (vu avec la banque) pourrai-je demander au notaire, avec mon conjoint, de rajouter mon nom sur l'acte de propriété ?

je vous remercie

Par **youris**, le **04/02/2022 à 18:25**

il me semble que vous avez déjà posé cette question et que vous avez obtenu des réponses.

Par **Zénas Nomikos**, le **04/02/2022 à 18:36**

Bonjour,

si vous êtes mariés sous le régime légal de la communauté réduite aux acquêts, la maison sera un bien commun si elle est achetée après le mariage.

Par **LolaD**, le **04/02/2022 à 18:40**

Je vous remercie